



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 1.1 — Recherche clinique 2021-2022

DEMANDE COMPLÈTE

Date limite de soumission de la demande complète : 26 novembre 2021 à 16 h

Le programme s’adresse aux jeunes chercheurs dans le domaine de l’adaptation-réadaptation qui développeront des projets en collaboration avec des chercheurs établis.

L’objectif de ce programme est de soutenir de jeunes chercheurs dans des initiatives de recherche qui regroupent des chercheurs et des cliniciens du Québec, du Canada ou d’ailleurs, afin de leur permettre d’être plus compétitifs et de favoriser leur succès aux concours nationaux réguliers. Ce programme vise donc à améliorer la compétitivité des jeunes chercheurs du REPAR et à **démarrer** ou **favoriser leur réseautage**.

Pour répondre à l’objectif du programme, le projet proposé doit être réalisé dans le cadre d’une approche de type « preuve de concept », c’est-à-dire que le projet de recherche doit permettre l’obtention de données (incluant les données sur les qualités métrologiques d’un test ou d’un outil de mesure) en vue d’une soumission prochaine à un concours régulier d’un organisme subventionnaire. La demande doit également démontrer une volonté de réseautage du candidat axé sur son expertise et établissant un maillage avec d’autres chercheurs ou groupes de chercheurs.

CRITÈRES D’ÉVALUATION DE LA DEMANDE COMPLÈTE :

1. Originalité et pertinence en regard des objectifs du programme (20 points) :
 - 1.1 Originalité et caractère innovant de la question de recherche (15 points) ;
 - 1.2 Pertinence scientifique en regard des objectifs du programme (5 points).
2. Qualité scientifique du projet (45 points) :
 - 2.1 Justification du problème ou de la question de recherche (10 points) ;
 - 2.2 Qualité de la méthodologie : valeurs scientifiques des principaux éléments de l’étude (ex. : devis, population étudiée, recrutement des sujets, instruments de mesure, variables retenues, méthodes d’analyse des données). La méthodologie proposée doit permettre d’atteindre les objectifs du projet (35 points).
3. Retombées potentielles du projet (35 points) :

- 3.1 Potentiel des retombées par rapport aux enjeux en adaptation et réadaptation des personnes avec une déficience physique (10 points) ;
- 3.2 Potentiel du projet pour l'obtention de subventions ultérieures auprès d'organismes de financement externes lors de concours réguliers (10 points) ;
- 3.3 Qualité (pertinence et réalisme) du plan de transfert de connaissances (15 points).

PRÉSENTATION DES DEMANDES COMPLÈTES :

Les demandes de financement dans ce programme sont soumises via la plateforme extranet du REPAR ([soumission des demandes](#)) en remplissant le formulaire du programme et en joignant :

- Un résumé de 200 mots (section « Description » du formulaire à remplir sur l'extranet du REPAR)
- Une page de présentation avec le titre du projet, les noms, les affiliations et le rôle (étudiant, clinicien, partenaire, etc.) des membres de l'équipe de recherche
- Une description du projet** (maximum de 6 pages, dans un texte à interligne simple en Times New Roman 12, avec marges de 2,54 cm [n'incluant ni le budget ni les références bibliographiques])
- Une ventilation du budget et un échéancier
- Les références bibliographiques

Aucun autre document ne sera transmis aux évaluateurs.

** La description du projet doit présenter les éléments suivants :

1. La pertinence et l'originalité du projet proposé par rapport :
 - aux orientations du programme et aux projets structurants du REPAR ;
 - aux enjeux actuels de la réadaptation en déficience physique.
2. La description claire d'objectifs réalistes, de la population ciblée (critères d'inclusion et d'exclusion), de la méthode et des plans d'analyse proposés.
3. L'échéancier : une planification réaliste pour établir et mettre en œuvre le projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participants (recrutement), du montant et de la durée de la subvention.
4. Le besoin et la justification du financement du projet en fonction de son impact dans les milieux de pratique.
5. Une présentation détaillée des membres de l'équipe (rôle et de la contribution des membres de l'équipe) et la présence de réseautage montrant une diversité et une complémentarité des institutions, centres, secteurs et disciplines.
6. Une présentation d'un plan de transfert et/ou d'appropriation des connaissances clair et adéquat.

7. Une description des retombées potentielles du projet par rapport à la pratique clinique et pour l'obtention de subventions ultérieures auprès d'organismes de financement externes lors de concours réguliers.

Les CV de tous les membres de l'équipe **doivent être joints au profil du membre de l'équipe via l'extranet du REPAR.**

Seuls les CV des membres invités (non-membres du REPAR) doivent être téléchargés.

Pour les chercheurs, seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSH ou CRSNG, est accepté.

ENGAGEMENT DU RÉCIPiendaIRE :

1. Identifier la source de financement lors de présentations ou de publications des résultats du projet subventionné.
2. Réaliser le projet dans les 18 mois suivant le versement de la subvention **sans possibilité de prolongation** ; cet aspect est très important, puisque les directives du FRQS à cet égard sont très strictes.
3. Déposer un rapport d'étape scientifique et financier au plus tard 18 mois après le versement de la subvention. Ces rapports devront être rédigés à l'aide d'un formulaire spécifique disponible sur l'extranet du REPAR. Aucun nouveau fonds ne sera accordé à un chercheur ou à une équipe dont fait partie un chercheur n'ayant pas remis un rapport scientifique antérieur. Le rapport final devra inclure les retombées scientifiques telles que les abrégés, les communications, les articles et les subventions subséquentes, s'il y a lieu.
4. Communiquer les retombées ultérieures au dépôt du rapport final et à répondre à toute demande d'information du partenaire et du REPAR concernant le projet.
5. Participer aux activités scientifiques (ex. : comité d'évaluation) et de diffusion de connaissances du REPAR.

MONTANT :

Le financement maximal du projet soumis est de 25 000 \$, dont 20 000 \$ alloué par le REPAR et 5 000 \$ du milieu d'accueil du demandeur.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DEMANDES COMPLÈTES POUR L'ANNÉE 2021-2022 :

Les demandes doivent être soumises électroniquement sur l'extranet du REPAR ([soumission en ligne](#)) au plus tard le **26 novembre à 16 h.**

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter Carole Miéville, coordonnatrice scientifique du REPAR, par courriel (repar.irglm@ssss.gouv.qc.ca).